

**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026**

**ORDRE DU JOUR**

- 1° Installation du conseil municipal  
Désignation du secrétaire de séance.
- 2° Création des postes d'adjoints au maire.
- 3° Élection des adjoints au maire.
- 4° Indemnité des élus.
- 5° Détermination du régime des indemnités de fonction du maire et des adjoints pour la durée du mandat – Majoration de l'indemnité de base au titre du chef-lieu d'arrondissement et de commune classée station de tourisme.